

Communiqué de presse Ecoforum – 6 juillet 2012

Comment Marseille peut éviter la fermeture de ses plages...

Deux millions de personnes se baignent chaque année, en toute tranquillité, sur les 21 plages marseillaises. Malheureusement, ce n'est pas toujours dans des eaux de la meilleure qualité! Actuellement, seul **le risque infectieux**, lié à la présence de germes pathogènes¹, est contrôlé. Et les affections liées à une pollution d'origine fécale sont connues : otites, conjonctivites, rhinopharyngites, mycoses, gastro-entérites, dermatoses, infections génito-urinaires... Nos enfants, surtout les plus petits, qui boivent facilement la tasse, sont malheureusement les plus sujets à ce type d'affection. Il faut savoir qu'un baigneur a comme seule information - et dans le meilleur des cas - l'état de la qualité de l'eau 3 jours avant². En plus, s'il se baigne en dehors de la saison estivale³, rien ne garantit que des analyses auront été réalisées, puisque ces dernières ne sont pas obligatoires durant cette période.

En France, c'est aux communes qu'il incombe la responsabilité d'une bonne gestion de la qualité des eaux de baignade. Quant au contrôle sanitaire des eaux de baignade, il est organisé par les **Agences Régionales de Santé (ARS)**.

Les eaux de baignade sont soumises aux dispositions de la directive européenne 2006/7/CE⁴, directive qui est plus sévère que la précédente. La date limite de mise en application de l'ensemble de cette directive est 2015. Si on appliquait cette directive aujourd'hui en France, **un nombre important de plages devrait fermer ou serait boudé par les touristes**. A Marseille, selon une simulation de l'ARS⁵, pas moins de 5 plages sur 21 devraient être fermées : l'Huveaune, les Catalans, le Prophète, l'Anse des Sablettes et Saint Estève au Frioul.

La fermeture d'une plage, même si elle est temporaire - liée par exemple à des orages qui amènent des polluants par ruissellement sur les terrains en amont des zones de baignade -, crée **la méfiance**, ce qui a de multiples conséquences !

La qualité des eaux de baignade (**qui peut être bonne, moyenne ou mauvaise**), est en effet un indicateur important pour le tourisme mais aussi pour l'économie, la biodiversité, et le contrôle de l'efficacité des stations d'épuration en amont.

Pour éviter que nos plages ne reçoivent des pavillons violets les obligeant à interdire la baignade, il existe des solutions.

Il s'agirait d'aller vers une gestion globale et intégrée avec l'ensemble des acteurs et des parties prenantes associées au territoire. Cela permettrait une cohérence d'actions et donc une gestion anticipée et réactive du pluvial et de l'assainissement et des conséquences maîtrisées de l'exutoire final, à savoir les milieux marins récepteurs.

¹ Escherichia Coli et entérocoques intestinaux

² 48 heures sont nécessaires pour obtenir les résultats mais il faut compter aussi le temps d'afficher ces résultats sur la plage !

³ 15 juin au 15 septembre (3 mois)

⁴ Directive 2006/7/CE du Parlement européen et du Conseil, du 15 février 2006, concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade et abrogeant la directive 76/160/CEE

⁵ Bilan de la saison balnéaire 2011 de l'ARS (page14)

Investir pour un meilleur assainissement

Avec la nouvelle directive européenne, la problématique à laquelle les élus devront faire face concernant la qualité des eaux de baignade représentera un enjeu économique et sanitaire majeur. Or investir dans un meilleur assainissement pourra permettre d'être à la hauteur de cet enjeu.

Actuellement, le citoyen paye environ 3 euros le m³ d'eau. Sur ces 3 euros, 2 euros vont à l'eau potable et 1 à l'assainissement. On voit bien là que l'assainissement n'est pas considéré comme il le devrait dans notre système actuel de gestion de l'eau. C'est d'ailleurs le parent pauvre de la Délégation de Service Public EAU (DSP Eau) de notre communauté urbaine.

Aller vers la création de bassins de rétention !

Pour un assainissement de meilleure qualité, Marseille doit investir d'urgence dans la construction de bassins de rétention. Pour l'instant, lorsqu'il pleut, les eaux de pluies arrivent à la station d'épuration de Marseille à un débit qui sature plus ou moins vite ce centre de traitement. De ce fait, quand il y a de fortes pluies, la station d'épuration n'arrive à traiter qu'une partie des eaux, le reste partant directement à la mer sans recevoir de traitement. Les bassins de rétention permettraient d'agir efficacement sur ce problème en stockant les eaux de pluies sales pour mieux les traiter plus tard, quand la station d'épuration ne serait plus saturée. N'oublions pas que la station d'épuration ne peut traiter plus de 19 m³ d'eau par seconde !

Marseille compte actuellement 150 000 m³ de bassins de rétention soit 6 à 7 fois moins que Barcelone, qui en compte 1 million, et 10 fois moins que Bordeaux, qui en compte 1,5 million. Marseille doit rattraper son retard au plus vite !

C'est aux élus de la communauté urbaine (MPM), lorsqu'ils voteront la nouvelle DSP Eau en 2013, de faire le choix d'un assainissement efficace en décidant d'investir durablement dans des bassins de rétention. Un investissement de 100 à 150 millions d'euros serait nécessaire. **L'Agence de l'Eau le financerait à hauteur de 30%** tandis que l'Europe pourrait, elle aussi, y participer.

Surtout qu'en cas de fortes pluies, ces bassins de rétention seraient d'une grande utilité pour prévenir d'importantes inondations qui menaceraient des vies et des biens !

Actuellement, les eaux pluviales sont du ressort de la Mairie de Marseille et l'assainissement du ressort de MPM. Une entente entre ces deux partis est nécessaire.

Moderniser notre assainissement

Le centre-ville de Marseille est doté d'un réseau d'assainissement de type unitaire (c'est-à-dire qu'il récolte à la fois les eaux usées et les eaux pluviales), le reste de la ville étant doté d'un réseau de type séparatif, lequel permet une meilleure gestion de l'assainissement. Le coût que représente le passage du tout Marseille au réseau séparatif est de plus d'un milliard d'euros. Dans l'immédiat, comme il serait difficile d'investir dans un tel projet, l'idée serait de moderniser le réseau pour mieux le gérer. Mais, à terme, le réseau séparatif deviendra une nécessité, la durée de vie des

canalisations étant d'environ 80 ans. Il faudra aussi mettre en place de grands collecteurs visitables. Nos politiques devront donc avoir une vision de long terme.

Une gestion intelligente de nos fleuves

Pour nos fleuves (comme l'Huveaune) et nos rivières (comme le Jarret⁶), il faudrait réfléchir à l'aménagement de zones humides, à la mise en place de contrats de rivières ou de SAGE⁷.

Sachant que le débit de l'Huveaune peut passer de 1 m³/sec à 300 m³/sec⁸, que la station d'épuration peut traiter un maximum de 19 m³/sec et que l'émissaire de Cortiou peut dévier un maximum de 11 m³/sec, il faudrait augmenter la capacité des bassins de rétention et bien gérer les 50 kilomètres de longueur de l'Huveaune.

L'Huveaune draine un bassin de 373 km² de superficie⁹ qui est de plus en plus bétonné. En cas de pluies diluviennes, il pourrait y avoir des inondations qui mettraient en danger les vies de nombreuses personnes, surtout sur les points bas de la ville comme sur les secteurs du Prado Plage et du Vieux Port!

En plus d'avoir **des plages durablement propres**, ces solutions nous permettraient de réduire les risques **d'inondations** !

Quelques mots sur les effets chroniques des eaux de baignade

Comme pour la pollution de l'air, nous contrôlons davantage ce qui produit des **effets immédiats pour la santé que ce qui produit des effets chroniques**, et nous ne voulons pas voir les effets chroniques ! Par manque d'information, personne ne se méfie des produits chimiques qui se répandent dangereusement, insidieusement, jour après jour dans l'indifférence totale. Par exemple, **l'argent** est presque aussi toxique que **le mercure** pour les poissons et pour tout ce qui vit dans l'eau. **Cette nanoparticule**, qui est utilisée comme désinfectant dans nos machines à laver modernes, est éliminée par les eaux de lavage, polluant en bout de course les fleuves et la mer. Nous pourrions avoir enfin une politique respectueuse et durable, qui permettrait de réduire à la source les pollutions, si nous remplacions, voire interdisions, les produits les plus dangereux ! En Suède par exemple, par l'information et la concertation, de nombreuses papeteries se sont mises aux nouvelles normes, ce qui s'est rapidement traduit par une baisse du mercure rejeté!

Victor Hugo Espinosa

Président d'Ecoforum - Ingénieur, spécialiste en Risques - 06 73 03 98 84 – 06 42 83 09 89

⁶ Le Jarret est une rivière qui coule dans le département français des Bouches-du-Rhône. Il prend sa source dans le massif de l'Étoile, sous le sommet du Mont Julien, à la limite des communes d'Allauch et de Cadolive, et se jette dans l'Huveaune à Marseille.

⁷ Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification élaboré de manière collective, pour un périmètre hydrographique cohérent. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

⁸ Débit de l'Huveaune à Marseille 330 m³/s, octobre 1892 et novembre 1907

⁹ L'Huveaune est un fleuve côtier qui prend sa source dans le massif de la Sainte-Baume et se jette à Marseille dans la Mer Méditerranée. La longueur de son cours est de 48,4 km. L'Huveaune draine un bassin de 373 km² couvrant la Sainte-Baume occidentale et une partie de la chaîne de l'Étoile, l'ubac du massif de Saint-Cyr, et le bassin marseillais.